

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2016 B 00674

Numéro SIREN : 820 329 076

Nom ou dénomination : A.M TP (AMENAGEMENT MODERNE TP)

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2021 sous le numéro de dépôt P2021/000010

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION



322624

Dénomination : A.M TP (AMENAGEMENT MODERNE TP)
Adresse : 208 B chemin Bras Canot Tan rouge - Saint-Gilles-Les-Hauts 97460 Saint-paul -FRANCE-

n° de gestion : 2016B00674
n° d'identification : 820 329 076

n° de dépôt : P2021/000010
Date du dépôt : 11/02/2021

Pièce : Ordonnance du Président



322624

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

ORDONNANCE

Nous, Bernard MOLIE , Président du tribunal Mixte de commerce de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société A.M TP (AMENAGEMENT MODERNE TP) SAS 208 B chemin Bras Canot Tan rouge - Saint-Gilles-Les-Hauts 97460 SAINT-PAUL RCS Saint Denis de La Réunion 820 329 076

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes des exercices clos au 31/12/2016 et 31/12/2017 ; à compter du 04/02/2021

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 04/03/2021

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 et le 31/12/2017 de A.M TP (AMENAGEMENT MODERNE TP) SAS 208 B chemin Bras Canot Tan rouge - Saint-Gilles-Les-Hauts 97460 SAINT-PAUL RCS Saint Denis de La Réunion 820 329 076 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Saint-Denis-de-La-Réunion, le 10.02.2021

Le Président
Bernard MOLIE

Jeanne MARTIN
Commis greffier

Frais de greffe de la présente ordonnance : 30.92 € TTC (23.06 € HT – 1.96 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original



A.M TP SASU

Mr GENCE Jason

208 B Chemin Bras Canot

Tan-Rouge – Saint Gilles Les Hauts

97460 SAINT PAUL

Email : compta.letp@orange.fr

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE

30 Rue de Paris

97400 SAINT DENIS

A l'Attention du Greffier

Saint Gilles les Hauts, 04 février 2021

Objet : Demande de délais supplémentaire

Madame, Monsieur Le Greffier,

Suite au courrier du 12/12/2020 concernant la transmission des exercices clos les 31/12/2016 et 31/12/2017, en qualité de nouveau Président de la Société A.M TP depuis le 15/02/2019, je sollicite de votre haute bienveillance un délais supplémentaire de 01 mois afin de pouvoir transmettre ces exercices et régulariser la situation comme demandé.

Cependant et dans cette attente je vous informe que les déclarations de TVA ont bien été effectuées depuis 2016 à 2020, dont vous trouverez les copies en PJ.

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma demande en vous remerciant par avance, Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Le Greffier, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la SASU A.MTP

Monsieur GENCE Jason

AM TP (Aménagement moderne TP)

208 B, chemin Bras Canot

97435 SAINT GILLES LES HAUTS

Tél : 0692 47 43 75

amtp974@gmail.com

SIRET : 820 329 076 00013